

## ARRÊTÉ n°G2025\_018

**Arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours (externe, interne et troisième concours) d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, organisés par le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord Session 2025**

Le Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L.320-1 à L.321-3, L.325-1 à L.325-22, L.325-25 à L.325-31, L.325-38 à L.325-46,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation et de la fonction publique,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique,

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,

Vu le décret n°2002-872 du 3 mai 2002 modifié relatif au troisième concours de recrutement pour certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2007-111 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints territoriaux d'animation de 1re classe

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État

partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2015-1385 du 29 octobre 2015 modifié relatif à la durée de la formation d'intégration dans certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certains dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

Vu le Code des sports, et notamment son article L.221-3 qui dispose que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux de 1re classe,

Vu l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,

Vu la convention actualisée générale entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et des examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des centres de gestion de la fonction publique territoriale des Hauts-de-France en date du 13 juin 2022,

Vu le recensement des postes effectué par les Centres De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Vu l'arrêté d'ouverture G 2024\_070 en date du 22 juillet 2024,

## ARRÊTE

**Article 1 :** La liste des candidats admis à concourir aux concours (externe, interne et troisième concours) d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, organisés au titre de l'année 2025, est fixée à la liste ci-jointe en annexe 1.

Leur admission à se présenter aux épreuves repose sur :

- l'exactitude des renseignements demandés au dossier et qu'ils ont fournis ;
- la transmission de l'ensemble des pièces demandées au dossier et qu'ils ont jointes et signées.

**Article 2 :** La liste des candidats convoqués sous réserve au concours aux concours (externe, interne et troisième concours) d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, organisé au titre de l'année 2025, est fixée à la liste ci-jointe en annexe 2.

Par conséquent, l'admission à concourir des candidats aux dits concours n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet, est acceptée sous réserve de la production des pièces obligatoires manquantes à leur dossier. Ce dossier peut être complété jusqu'au jour de la première épreuve.

La participation aux dits concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription.

Les candidats qui justifieraient de pièces ne permettant pas à l'autorité organisatrice de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter, seront rejetés, même après avoir passé les épreuves, et radiés de la liste des candidats admis à se présenter, ce qui fera l'objet d'un arrêté modificatif.

**Article 3 :** L'ampliation du présent arrêté, qui sera affichée dans les locaux du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord, sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord.

Fait à Lille  
Le Président,

Maire de MOUVAUX

## LE PRESIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

**Concours de Adjoint d'animation principal de 2ème classe  
EXTERNE  
Session 2025 - ANNEXE 1**

NUM	NOM
321320	MADAME BERNARD NÉE BERNARD Angelique Denise Monique
322234	MADAME BLANCHATTE NÉE BLANCHATTE Cécile
321360	MADAME BOMBECKE NÉE BOMBECKE Fleur
322127	MADAME BOTIN NÉE BOTIN Marylou
321335	MADAME BOUGARD NÉE BOUGARD Elodie
322094	MONSIEUR BOULAS Gilles
321885	MADAME BOUNOUAL NÉE BOUNOUAL Kahina
322279	MADAME CARPENTIER NÉE DELCOURT Alisson
321270	MONSIEUR CAYZEELE NÉ CAYZEELE Jeremy André Alain Serge
321221	MADAME CHOPIN NÉE AMMARI Myriam
321225	MADAME CHOQUET NÉE CHOQUET Marion Marlyse Christelle
322240	MONSIEUR DARGOUL NÉ DARGOUL Romain
322139	MADAME DEGLIN NÉE DEGLIN Anne-Laure
322239	MONSIEUR DELILLE NÉ DELILLE Loïc

321539	MADAME DESRUQUES NÉE DESRUQUES Anais
321233	MADAME DJOUDER Sophia
322249	MONSIEUR DUVAL NÉ DUVAL Tom
321253	MADAME FASOLLA NÉE FASOLLA Deborah
321884	MONSIEUR FREDERIC NÉ FREDERIC Elliott André Thierry
321844	MADAME HAYS NÉE RATTEZ Vanessa
321330	MONSIEUR KAIKINGER NÉ KAIKINGER Maxime
321228	MADAME LAIB NÉE LAÏB Cynthia
321714	MADAME LECOCQ NÉE LECOCQ Amandine Laure Josephine Yvette
321287	MADAME LECOINTRE Marion Marguerite Josiane
321421	MADAME LISIECKI NÉE DAMLENCOURT Elodie
322202	MADAME MAES NÉE VULLO Catherine
321215	MADAME MAHIEU NÉE MAHIEU Julia
321635	MONSIEUR MOINDROT NÉ MOINDROT Pierre
321293	MONSIEUR MORELLE NÉ MORELLE Matthieu Jean-Paul
322236	MADAME QUELQUEJEU NÉE QUELQUEJEU Lindy
321862	MADAME RICHARD NÉE RICHARD Karine Colette
321736	MADAME TABARY NÉE TABARY Julie
321706	MONSIEUR VANBESELAERE NÉ VANBESELAERE Mathis

Nombre de candidats : 33

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 059-285900023-20250304-G2025\_018-AR



## LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

**Concours de Adjoint d'animation principal de 2ème classe  
EXTERNE  
Session 2025 - ANNEXE 2**

NUM	NOM
322199	MADAME AJRAOUI NÉE FATOUX Laurie *
321717	MADAME AKPLOGAN NÉE KARL Eva Laura Georgette *
322245	MADAME BASTIN NÉE BASTIN Virginie *
322054	MADAME BENOUAHLIMA NÉE BENOUAHLIMA Sarah *
322206	MADAME BROCHARD Léa *
322244	MONSIEUR CHARPY NÉ CHARPY Paul *
321409	MONSIEUR CHEVALIER NÉ CHEVALIER Cyriaque *
321657	MADAME CHEVALIER Fanny *
321212	MADAME CONSTANTINHO NÉE PHILIPPE Gabrielle *
322281	MADAME CORNU Brenda Odette Colette *
321259	MONSIEUR CROMBEZ NÉ CROMBEZ Mathieu Victor Guy *
322264	MADAME CUVELIER NÉE CUVELIER Marine *
321831	MADAME DARMANIN NÉE DARMANIN Tifaine Severine *
322232	MONSIEUR DAUTRICHE NÉ DAUTRICHE Jimmy *

321213	MADAME DELATTRE NÉE DELATTRE Julie *	
322278	MONSIEUR DELECROIX NÉ DELECROIX Henri *	
321226	MADAME DERUCHE NÉE CARSEL Céline *	
322207	MONSIEUR DESCHAMPS NÉ DESCHAMPS Benjamin *	
321219	MADAME DEVOGEL NÉE DEVOGEL Margaux *	
321210	MADAME DJELEMA NÉE DJELEMA Carole *	
321437	MADAME DUMONT NÉE DUMONT Charlène *	
321449	MADAME GARCIA NÉE GARCIA Amandine *	
321269	MONSIEUR GEORGES NÉ GEORGES Menouar *	
322034	MONSIEUR GUÊGAN NÉ GUÊGAN Alan *	
321216	MADAME HAMZAQUI NÉE KENZI Sabria *	
321489	MADAME HERBAUT NÉE HERBAUT Molly Paulette Marie-Pierre Angelique Pelagie *	
322170	MADAME IANNUZZI NÉE IANNUZZI Elisa *	
321636	MADAME INTHAVONG NÉE INTHAVONG Suphany *	
321381	MADAME JOSEFIAK NÉE JOSEFIAK Coralie *	
321712	MADAME JUSTE Yanaya *	
322004	MADAME KASEMIERCZAK NÉE KASEMIERCZAK Isabelle *	
321218	MADAME LONGUÉPÉE NÉE LONGUÉPÉE Mélanie *	
321354	MADAME LORNIER NÉE LORNIER Carla *	
321282	MONSIEUR MACREZ Vincent *	

322144	MADAME NAMOUS NÉE NAMOUS Latifa *
321258	MADAME NICOLAS NÉE NICOLAS Julia *
321499	MONSIEUR OUDJANI NÉ OUDJANI Yannis *
321280	MONSIEUR PEREIRA VALENÇA MORDERO NÉ PEREIRA VALENÇA MORDERO Miguel Afonso Joseph *
322177	MADAME PETIT NÉE PETIT Angèle *
321242	MADAME PETIT NÉE PETIT Flavie Azia Eva Renée *
321240	MADAME PIETERS NÉE PIETERS Céline *
321452	MADAME PLACE NÉE TAPSOBA Fatimata *
321227	MONSIEUR PRECLIN NÉ PRECLIN Bastien Kay Jean *
322185	MADAME PRZYBYLSKI NÉE PRZYBYLSKI Mathilde *
321305	MADAME RAYACINE NÉE RAYACINE Kamelia *
322120	MADAME SPRIET Marie Ginette Denise *
321247	MADAME THIERY NÉE THIERY Pauline *
321408	MONSIEUR VAILLANT NÉ VAILLANT Noah *
321665	MONSIEUR VANELSTRAETE NÉ VANELSTRAETE Alexy *
321403	MADAME VASSEUR NÉE VASSEUR Cécile Rolande Sophie *
321827	MADAME VILAIN NÉE VILAIN Emmanuelle *
321703	MADAME VLAHOVIC NÉE VLAHOVIC Clara *
322260	MONSIEUR WANNEPAIN NÉ WANNEPAIN Ludovic *
321664	MONSIEUR WAROQUIER NÉ WAROQUIER Stéphane *

Nombre de candidats : 54

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 059-285900023-20250304-G2025\_018-AR



\* SOUS RESERVE DE PRESENTATION DES PIECES OBLIGATOIRES LE PREMIER JOUR DU CONCOURS

## LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

**Concours de Adjoint d'animation principal de 2ème classe  
INTERNE  
Session 2025 - ANNEXE 1**

NUM	NOM
321353	MONSIEUR BACHIRI NÉ BACHIRI Khalil
321355	MADAME BARBIER PRESSE NÉE BARBIER Tiffany Valérie
321870	MONSIEUR BEAUVAL Samuel-Jacques
321625	MADAME BENFIALA NÉE BELHIA Nérimène
321417	MADAME BERGERIE Agathe
321600	MADAME BOBKIEWICZ NÉE PODEVINS Delphine
321257	MONSIEUR BOUGHRIET NÉ BOUGHRIET Missoum
321252	MONSIEUR BOURDON NÉ BOURDON Mickael
321260	MONSIEUR BOURSE NÉ BOURSE Raphael
322222	MONSIEUR BRANS NÉ BRANS Guillaume
321586	MADAME BRISSY NÉE SAGOT Julie
321229	MADAME BULTEZ NÉE BULTEZ Aurélie Josepha
321823	MADAME CAUPAIN NÉE CAUPAIN Marie
321765	MONSIEUR COLANGELO NÉ COLANGELO Gianni

321728	MADAME CZUBAJ NÉE CZUBAJ Nathalie
321883	MONSIEUR DA COSTA NÉ DA COSTA GONCALVES Mathieu
321266	MADAME DEBAELE NÉE DEBAELE Josephine Camille
321220	MONSIEUR DEPUTTE NÉ DEPUTTE Alexis
321249	MONSIEUR DESOEUVRES NÉ DESOEUVRES Maxime Jean Pierre André
321738	MADAME DURET NÉE DURET Amélie Sergine Liliane Marie-Ange
321571	MADAME DUROCHER NÉE DUROCHER Jennifer
321837	MADAME FICHELLE NÉE FICHELLE Laetitia
321347	MADAME GRYSON NÉE GRYSON Audrey
321214	MADAME HENNEBELLE NÉE HENNEBELLE Coralie Sylvie Valérie
321614	MONSIEUR HENNEBO NÉ HENNEBO Antoine Alain Jacques
322248	MADAME LAMBIN NÉE LAMBIN Rachel
321731	MONSIEUR LEBOUVIER NÉ LEBOUVIER Steven
322257	MADAME LECLERCQ NÉE LECLERCQ Hélène
321254	MADAME LERICHE NÉE LERICHE Mathilde Ghislaine
322254	MADAME LEZAZENE NÉE LEZAZENE Celina
322161	MONSIEUR LOUCHEZ David Jean Didier
321278	MONSIEUR LUIS NÉ LUIS Fernando
321411	MONSIEUR MANKOUR NÉ MANKOUR Fareswahid Farid
322045	MONSIEUR MARTEL NÉ MARTEL Anthony

321236	MADAME MENUGE NÉE MENUGE Charlotte	Envoyé en préfecture le 07/03/2025 Reçu en préfecture le 07/03/2025 Publié le ID : 059-285900023-20250304-G2025_018-AR
321773	MADAME MOLNAR NÉE MOLNAR Cyrielle	
321261	MADAME NOTTE NÉE NOTTE Pauline	
321296	MONSIEUR PATARD NÉ PATARD Martin Emilien Antoine	
322267	MADAME PETIT NÉE PETIT Elodie	
321239	MADAME POISSONNIER NÉE POISSONNIER Elisa	
322186	MADAME PYOTTE NÉE AFI-ESSIME Afi Essime	
321413	MONSIEUR ROBLIN NÉ ROBLIN Benjamin	
322172	MADAME ROCKMANS NÉE DEGANT Marie Astrid	
321733	MADAME ROMMEL NÉE ROMMEL Virginie	
321264	MADAME SILVESTRI NÉE SILVESTRI Rosanna Maria	
321369	MONSIEUR STEINLE NÉ STEINLE Mathieu	
321774	MADAME THIRARD NÉE THIRARD Allison	
321775	MADAME TINCHON NÉE TINCHON Céline	
321425	MONSIEUR TRUNET NÉ TRUNET Benjamin	
321265	MADAME VANHOVE NÉE VANHOVE Isabelle	
321872	MADAME VERSTRAETE NÉE VERSTRAETE Marie-Hélène	
Nombre de candidats : 51		

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-285900023-20250304-G2025\_018-AR

## LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURS

### (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

**Concours de Adjoint d'animation principal de 2ème classe  
INTERNE  
Session 2025 - ANNEXE 2**

NUM	NOM
321234	MONSIEUR BA Almany *
321776	MADAME BROWN NÉE BROWN Jessy *
321222	MONSIEUR COLLIER NÉ COLLIER Anthony Damien Dimitri *
322253	MADAME DELATTRE NÉE DELATTRE Camille *
321279	MONSIEUR GUEROT NÉ GUEROT Maxime *
321632	MADAME JONCKHEERE NÉE JONCKHEERE Ophélie *
321333	MADAME LACROIX NÉE VERSTRAETE Marie-Hélène *
322225	MADAME LAHRACH NÉE LAHRACH Camille *
322092	MADAME LEFEBVRE NÉE LEFEBVRE Audrey *
322178	MONSIEUR LIAL NÉ LIAL Gautier *
321217	MADAME RATEJ NÉE RATEJ Anouk *
322217	MADAME SASSIER NÉE SASSIER Amandine *
321939	MADAME TOUTAIN NÉE ESNAULT Magalie *
Nombre de candidats : 13	



**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR  
(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Concours de Adjoint d'animation principal de 2ème classe  
**TROISIEME CONCOURS**  
Session 2025 - ANNEXE 2

NUM	NOM
322274	MONSIEUR DENIS NÉ DENIS Laurent *
321341	MONSIEUR KHITER NÉ 12121970 Kamel *
321256	MONSIEUR LALLIOT Nicolas *
321263	MADAME SILVESTRI NÉE SILVESTRI Rosanna *
Nombre de candidats : 4	

\* SOUS RESERVE DE PRESENTATION DES PIECES OBLIGATOIRES LE PREMIER JOUR DU CONCOURS